

IMMOBILIER D'HABITATION

concerne Appartement, Maison, Immeuble, Parking, Terrain à l'exclusion des contrats de commercialisation en VEFA

Nos tarifs sont rédigés en TTC, taux de TVA en vigueur applicable au lieu de situation du bien mis en vente.

Honoraires Charge Vendeur

PRIX DE VENTE	HONORAIRES
de 1 € à 60 000 €	Montant forfaitaire de 6 000 €
de 60 001 € à 120 000 €	8,00%
de 120 001 € à 160 000 €	6,00%
de 160 001 € à 230 000 €	5,00%
de 230 001 € à 320 000 €	4,50%
de 320 001 € à 650 000 €	4,00%
+ de 650 001 €	3,00%

LOCATION

Honoraires partagés entre Locataire et Bailleur

Honoraires liés à l'organisation des visites et la constitution des dossiers partagés entre le Locataire et le Bailleur : **7% du loyer annuel hors charges.**

Règle de répartition des honoraires entre le Locataire et le Bailleur :

- 1. La part des honoraires à la charge du Locataire.*
- 2. Le montant des honoraires à la charge du Locataire est au maximum celui indiqué dans le tableau ci-dessous.*
- 3. Le montant des honoraires à la charge du Bailleur est la somme restante.*